

Affaires indiennes.

FONDS DE DÉPÔT DES SAUVAGES.

TABLEAU C, avec états auxiliaires indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1893.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance au crédit de ce fonds le 30 juin 1892.....	3,542,305	57		
Perceptions à compte des ventes de terres, droits de coupes de bois et sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et honoraires.....	116,524	24		
Intérêt échu pendant l'exercice sur fonds en mains du gouvernement fédéral.....	160,316	33		
Chèques en circulation.....		20 74		
			3,819,166	88
Dépenses pendant l'exercice.....	219,720	59		
Transféré aux Mississaugas de Crédit.....	68,672	01		
			288,392	60
Balance le 30 juin 1893.....			3,530,774	28
NOTE—Balance le 30 juin 1893.....	\$ 3,530,774			
Balance le 30 juin 1892, telle que démontrée dans le rapport de l'auditeur général.....	3,502,555			
Différence.....	\$ 28,219			
Composée comme suit :—				
Intérêt composé pour 7 ans à 4 pour 100, et 1 an à 3½ pour 100 sur \$68,672.01, montant crédité aux Mississaugas de Crédit, 30 juin 1884.....		28,599	75	
Moins, intérêt pour 3 mois sur \$68,672.01, virement de l'entrée originale, 31 mars 1893.....		600	88	
			27,998	87
Montant imputé aux sauvages de Batchewana et crédité au compte de débit de la province du Canada, par l'auditeur général, non entré par le dép. des affaires indiennes.....	189	14		
Intérêt composé : 3 ans à 4 pour 100, 1 an à 3½.....	31	06		
			220	20
Surcharge sur le chèque n°2407, Wyandottes d'Anderdon.....				04
			28,219	11

HAYTER REED,

*Sous-surintendant général des affaires indiennes.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1893.

D. C. SCOTT,

*Comptable.*